



Municipalité d'Oka

Le 3 novembre 2017

L'honorable Navdeep Singh Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Édifrice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Objet : Couverture de l'Internet haute vitesse – Municipalité d'Oka

Monsieur le Ministre,

Le 15 décembre 2016, vous annonciez le lancement du programme baptisé *Brancher pour innover*. Or, à la lumière de cette volonté gouvernementale de révolutionner le monde Internet en offrant des connexions Internet de haute qualité aux collectivités, nous aimerions porter à votre attention une situation malheureuse qui mérite d'être corrigée.

En effet, des portions significatives du territoire de la Municipalité d'Oka n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse alors que notre municipalité s'inscrit au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit à moins de 30 minutes de la Ville de Montréal.

Le programme a pour but de soutenir les projets du milieu visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un accès à l'Internet haute vitesse là où il n'est pas offert, en veillant à ce que sa qualité et son coût soient comparables à ceux des services offerts en milieu urbain. Nous souhaitons amener à votre attention les objectifs poursuivis par le programme :

- Répondre aux besoins pressants des milieux ruraux à l'égard du service Internet haute vitesse.
- Favoriser l'arrivée et la rétention de citoyens et d'organisme dans les milieux ruraux.
- Contribuer à l'attraction et à la création de nouvelles entreprises dans les milieux ruraux.

Le territoire de la Municipalité d'Oka offre toutes les caractéristiques d'un milieu rural, car il est constitué d'une vaste zone agricole, de grands boisés et de montagnes. Il est aussi caractérisé par une faible densité de population et est situé à la limite du périmètre métropolitain de la grande région de Montréal. Or, il s'avère en consultant la carte des zones admissibles pour un financement visant à améliorer l'accès à Internet haute vitesse qu'aucune zone du territoire d'Oka n'est admissible. Nous avons donc pris l'initiative de procéder à une étude sur la couverture

Internet pour les secteurs du territoire dont la couverture Internet est déficiente, soit pour une partie des zones QC45510740, QC45480741, QC45510742 et QC45530741.

Vous trouverez ci-joint une étude qui a été réalisée par la firme Effigis Géo-Solutions inc., en date du 30 mai 2017, dans le but de démontrer l'absence de service Internet offrant un débit de téléchargement d'au moins 5 Mbps et d'au moins 1 Mbps en téléversement (5/1 Mbps), tel que spécifié au programme. L'étude nous a révélé que 91 % des propriétés visitées n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse (5/1 Mbps).

À la lumière de ces informations, nous vous demandons de bien vouloir considérer le territoire d'Oka admissible au programme pour un nouveau projet de réseau dernier kilomètre (partiellement desservi). De plus, nous vous demandons de bien vouloir nous considérer admissible à déposer une demande financement malgré la période échue du processus de demande qui était établi du 16 janvier au 20 avril 2017, car nous jugeons que le temps que vous nous avez alloué pour prouver notre admissibilité, trouver un partenaire et présenter une demande conforme n'était pas raisonnable.

Enfin, vous trouverez ci-joint une lettre de Vidéotron motivant leur intérêt à travailler en partenariat avec la Municipalité d'Oka advenant notre admissibilité à un éventuel programme de subvention touchant le déploiement de notre réseau Internet haute vitesse.

Je vous remercie à l'avance de l'importance que vous accorderez à ma demande.

Veuillez agréer, Monsieur Bains, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Pascal Quevillon
CEB/na

- p. j. : Lettre de Vidéotron datée du 25 octobre 2017;
Rapport sur la couverture Internet – Municipalité d'Oka – datée du 30 mai 2017.
- c. c. : Mme Dominique Anglade, Ministre responsable de la Stratégie numérique;
Mme Christine St-Pierre, Ministre responsable de la région des Laurentides;
Mme Linda Lapointe, Députée de Rivière-des-Milles-Îles.